

Centenaire de la Guerre 14-18
Lettre d'informations n°6 - Préfecture des Deux-Sèvres - Août 2017 -

2014 fut la première année du cycle quadriennal de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale

La Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, a labellisé à ce jour, en Deux-Sèvres, 16 actions mémorielles sélectionnées par le comité départemental du Centenaire créé en juin 2012.

Elle lance une nouvelle session de labellisation pour les manifestations qui se dérouleront en 2018 sur les thématiques suivantes :

- Commémoration des dernières batailles de la Grande Guerre
- Fin de la guerre et la signature de l'Armistice
- Construction de la paix et les "sorties de guerre"
- Après 1918 : deuil et reconstruction.

Cette 6ème Lettre du Centenaire s'adresse à tous les porteurs de projets potentiels qui peuvent jusqu'au 1er octobre 2017 adresser leur dossier en version papier, complet et signé, au Cabinet du Préfet (4, rue Du Guesclin - BP 70000 - 79099 NIORT CEDEX 9). Le dossier à compléter doit être téléchargé sur le site de la Mission du Centenaire à cette adresse : commemoration14-18@deux-sevres.gouv.fr.

Je souhaite que chacun s'implique dans cette démarche afin que continuent à être dignement honorés l'Histoire de la France et de ceux qui combattirent pour elle.

Jérôme GUTTON, Préfet des Deux-Sèvres

Rappel : date limite de dépôt des projets pour labellisation le 1er octobre 2017

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter :

- le site internet de la Mission du Centenaire sur lequel vous retrouverez l'ensemble des informations et des projets, à cette adresse : www.centenaire.org
- . le site internet des services de l'Etat rubrique «Centenaire de la Première Guerre Mondiale» à cette adresse : http://www.deux-sevres.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Defense/Commemoration-du-Centenaire-de-la-Première-Guerre-mondiale.



Contacts à la préfecture : commemoration14-18@deux-sevres.pref.gouv.fr ou philippe.bourdet@deux-sevres.gouv.fr

Site internet national de la mission du centenaire : www.centenaire.org Site internet des services de l'Etat : www.deux-sevres.gouv.fr

